

Défi pour les Femmes

Règlement

L'association **Les Élégantes Courbes** organise l'événement **Défi pour les Femmes**. Il ne s'agit pas d'une compétition mais d'une opération de solidarité. Les objectifs sont avant tout de :

- **Sensibiliser :**
 - Au handicap invisible et plus particulièrement l'endométriose
 - A l'acceptation de soi
- **Encourager :**
 - La pratique sportive, en fonction de ses capacités
 - La femme dans sa vie de tous les jours, dans ses combats contre la maladie, le handicap et l'affirmation de ses droits
- **Soutenir :**
 - La recherche fondamentale sur l'endométriose : 50% des bénéfices sont reversés au projet de recherche **ENDOGALAXY**
 - Des actions militantes pour l'acceptation de soi : 50% des bénéfices reversés pour des événements qui apportent eux-mêmes leur soutien à d'autres associations engagées pour les femmes

Cet événement propose des défis sportifs et des défis de sensibilisation. L'expression « course virtuelle » utilisée pour les défis sportifs signifie que chaque inscrit(e) participe où il(elle) veut, quand il(elle) veut, autant de fois qu'il(elle) veut et à son rythme sur la durée de l'événement.

Ce document vous présente les modalités et règles à suivre dans le cadre de cet événement. En vous inscrivant, vous acceptez le règlement mis en place.

Article 1 : modalités

- Date de l'événement : du 07 juillet 2023 à 08h00 au 23 juillet 2023 à 18h00.
- Epreuves :
 - 4 défis sportifs : marche ; course à pied ; natation et vélo
 - 2 défis de sensibilisation (non sportifs) : EndoChallenge Bouillotte ; Défi Bodypositive
 - 4 combinaisons des 2 types de défis : Super Défi (1 défi sportif + 1 défi sensibilisation) ; Méga Défi (2 défis sportifs + 1 défi sensibilisation) ; Hyper Défi (3 défis sportifs + 1 défi sensibilisation) ; Défi Intergalactique (3 défis sportifs + 2 défis sensibilisation)
- Lieu : territoire national (métropole, outre-mer).
- Objectif : opération solidaire à réaliser en participant à un ou plusieurs défi(s) sportif(s) et/ou un ou plusieurs défi(s) de sensibilisation.

Article 2 : conditions d'inscription

Tous les particuliers participant à cet événement s'engagent sur la plateforme internet HelloAsso. Les inscriptions sont ouvertes du mardi 09 mai 2023 à 08h00 au samedi 22 juillet 2023 à 23h59.

Le tarif de l'inscription est de quatre euros (4€) pour chacun des défis sportifs et défis de sensibilisation. Le tarif est de sept euros (7€) pour le Super Défi ; dix euros (10€) pour le Méga Défi ; treize euros (13€) pour l'Hyper Défi et seize euros (16€) pour le Défi Intergalactique.

L'intégralité des engagements (inscriptions et dons versés) est d'abord reversée à l'association organisatrice, qui reversera ensuite 50% des bénéficiaires au programme de recherche **ENDOGALAXY** à l'issue de l'événement.

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs. Un formulaire est mis à disposition des personnes concernées sur simple demande. Cette autorisation devra être remplie et envoyée à l'adresse électronique de contact avant le début de l'événement.

Une fois leur inscription réalisée, les participants reçoivent par message électronique leur dossard (un seul dossard pour l'ensemble des défis auxquels la personne est inscrite).

L'inscription à l'événement implique l'acceptation et le respect de la charte de bonne conduite disponible sur la plateforme HelloAsso lors de l'inscription.

Article 3 : assurance

Tous les inscrits déclarent être en possession d'une police d'assurance individuelle couvrant les dommages corporels.

Il ne s'agit pas d'une compétition mais d'un événement solidaire, tous les inscrits participent sous leur entière responsabilité pour tout dommage. L'activité physique demande un entraînement adapté et tous les participants doivent être en capacité physique de pouvoir réaliser le défi choisi.

En s'inscrivant, les participants reconnaissent être informés de ce point et acceptent de participer sous leur entière responsabilité. Ils dégagent l'association **Les Élégantes Courbes**, organisatrice de l'événement, de toutes responsabilités pour quelque réclamation que ce soit, concernant les blessures personnelles, décès ou dommages matériels survenus lors de l'événement.

Article 4 : annulation

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle, de confinement issu d'une nouvelle crise sanitaire ou de toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de modifier la date ou d'annuler l'événement sans que les participants puissent prétendre à une réparation.

En cas d'annulation, les frais d'inscription seront reversés à l'association.

Article 5 : droit à l'image

Tous les participants autorisent les organisateurs de l'événement **Défi pour les Femmes** ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation (réseaux sociaux notamment), sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Données personnelles (« CNIL ») :

Les données personnelles communiquées par les inscrits sont destinées au personnel habilité de l'association responsable du traitement de ces données. Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants et de faire appel à la générosité de ceux-ci. Les

participant(e)s sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant la ou les épreuve(s) sur laquelle (lesquelles) ils(elles) sont inscrit(e)s ainsi que sur d'autres manifestations. Conformément à la loi « informatique et libertés » vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisation par email à l'adresse eliony@hotmail.fr ou courrier postal, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à Les Élégantes Courbes 101 la roche Marguerite 35170 Bruz. Vos demandes seront prises en compte dans un délai maximum de 48 heures -jours ouvrés-, sauf pour les demandes transmises par voie postale qui nécessitent un délai de 8 jours.

Article 6 : programme

Le(la) participant(e) a le choix parmi 4 défis sportifs, 2 défis de sensibilisation et 4 combinaisons de ces défis.

- Les **défis sportifs** sont la marche, la course à pied, la natation et le vélo.
- Les **défis de sensibilisation** sont l'EndoChallenge Bouillotte et le Défi Bodypositive.
- Les **combinaisons de défis** sont le Super Défi (1 défi sportif + 1 défi sensibilisation) ; le Méga Défi (2 défis sportifs + 1 défi sensibilisation) ; l'Hyper Défi (3 défis sportifs + 1 défi sensibilisation) et le Défi Intergalactique (3 défis sportifs + 2 défis sensibilisation).

Les **défis sportifs** consistent à faire la plus grande distance possible. Les participants sont libres de choisir le lieu, l'heure, la durée et le nombre de séances lors de l'événement. Ils transmettent la (les) distance(s) réalisée(s) aux organisateurs pour que ces derniers puissent alimenter le compteur général de l'événement. Le(la) participant(e) transmet au moins une photo de lui(d'elle) avec le tee-shirt de l'événement et/ou son dossard à l'appui de sa déclaration kilométrique.

Les défis non sportifs consistent à sensibiliser à l'endométriose d'une part, à l'acceptation de soi d'autre part. Ils permettent soit une participation supplémentaire des inscrits sportifs, soit une participation des personnes pour lesquelles la maladie, le handicap ou le manque d'entraînement sportif ne permet pas une participation aux défis sportifs.

L'**EndoChallenge Bouillotte** consiste, pour les personnes atteintes d'endométriose ou de symptômes similaires, à comptabiliser le nombre de remplissages/chauffages de bouillotte et à transmettre ce chiffre aux organisateurs. La(le) participant(e) peut transmettre une photo d'elle (de lui) avec sa bouillotte et son tee-shirt ou dossard pour compléter son action de sensibilisation. En l'absence de traitement médical, la bouillotte est souvent un secours pour permettre à la femme (l'homme) endométriosique d'attendre la fin d'une crise.

Le **Défi Bodypositive** consiste à transmettre une photo de soi par jour sur la durée de l'événement dont au moins une avec le tee-shirt et/ou le dossard. Ce défi est une sensibilisation à l'acceptation de soi destinée à valoriser toutes les femmes (et les hommes), sans critère. Des diaporamas des photos reçues seront partagés par les organisateurs sur les réseaux sociaux (en fonction du nombre de photos reçues, toutes ne pourront pas faire l'objet d'un partage chaque jour). Les photos transmises doivent respecter la charte de bonne conduite de l'événement.

Article 7 : acceptation du règlement

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et de la charte de bonne conduite et qu'il s'engage à respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.